

## RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

### Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

### Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

### Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

### Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

### Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

### Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

### Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

### Adresses Mails utiles

- O Réclamation : contact@mupras.com  
 O Prise en charge : pec@mupras.com  
 O Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



## Déclaration de Maladie

N° W21-669625

124281

par coupon

### Maladie

### Dentaire

### Optique

### Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

Mohamed MOUSSAFIR

Date de naissance :

15 ab - 1949

Adresse :

50, Lotissement El Manzah

Tél. :

0662875416

Total des frais engagés : 597,30 Dhs

### Cadre réservé au Médecin

Dr JARID Ahmed  
Oto-rhino-laryngologie  
30, Bd Al Maghrib Al Arabi  
El Allia - Mohammedia  
Tel: 05.23.34.13.48

Cachet du médecin :

Moussafir Mohamed

Age : 73 ans

Date de consultation :

Nom et prénom du malade :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Affection ORL

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Mohammedia

Le : 16/06/2022

Signature de l'adhérent(e)

### VOLET ADHÉRENT

Déclaration de maladie

N° W21-669625

Remplissez ce volet, découpez le et conservez le.

Il sera nécessaire de le présenter pour toute réclamation ultérieure.

Coupon à conserver par l'adhérent(e).

Matricule : 01913

Nom de l'adhérent(e) : MOUSSAFIR

127,30

Total des frais engagés : 127,30

Date de dépôt :

Autorisation CNDP N° : A-A-215/2019

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES				
Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
16/6/22	C2		£50,00	INP : 091091032 Dr JARIE Oto-Rhino-Laryngologie 30000 Al Ain Emirats Arabes Unis Signature : Dr JARIE

EXECUTION DES ORDONNANCES		
Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
	16/06/22	277,30

ANALYSES - RADIOGRAPHIES			
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

### VOLET ADHERENT

\* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.

Docteur JARID Ahmed

SPECIALISTE EN O.R.L ET CHIRURGIE

CERVICO - FACIALE

ANCIEN CHEF DE SERVICE

A L'HÔPITAL MLY ABDELLAH

MOHAMMEDIA

الدكتور جريد أحمد

أخصائي في أمراض

الأذن والأذن والحنجرة

جراحة الوجه والعنق

رئيس قسم سابق بالمستشفى

مولاي عبد الله المحمدية

## ORDONNANCE

Mohammedia, le .....

16/06/2022

المحمدية، في

AB1/70

M

MOUSSAFIR

Mohamed

\* Nasoex solution nasal : 1 (120 doses) S.V

102160 1 pulv nasal à mélanger

\* Aerius cp : ! (boli 28) S.V

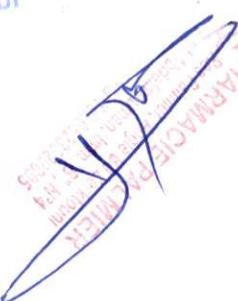
43100 1 q/1 la soir

\* Anglor 5 mg q : ! (boli 30) S.V

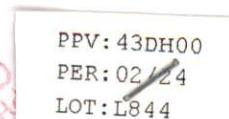
2ff,30

Dr JARID Ahmed  
Otolithmo-Laryngologue  
30, Bd Al Maghrib Al Arabi  
El Alia - Mohammedia  
Tel: 05.23.31.13.48

PHARMACIE PALMIE  
Res. Palmer, Agg. Bd Zerktoun  
Mohammedia Tél: 0523232985



30، شارع المغرب العربي بلوك 18 الطابق الثاني درب مراكش العالية المحمدية - الهاتف : 48  
30, Bd Al Maghrib Al Arabi Bloc 18, 2ème étage Derb Marrakech El Alia - Mohammedia - Tél: 05 23 31 13 48



Merci de tenir compte du tarif de remboursement dont bénéficie le couple affilié à la MUPRAS.

C'est juste pour éviter un éventuel rappel et une éventuelle correction a posteriori.

cordialement